

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS
RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du 13 février 2023

**CD20230213_8
id. 627**

Le 13 février 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BÉSIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIÈGE, Mme MORVAN, Mme NÈGRE, M. PÉCOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

Mme DUCASSÉ (pouvoir à M. BEQ).

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DELIBERATION

**TARN ET GARONNE CONSEILS COLLECTIVITÉS
BUDGET PRIMITIF 2023**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de budget primitif pour 2023 de Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion.

L'équilibre de ce projet s'établit à 543 183 € dont 540 183 € en mouvements réels.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>011- Charges à caractère général</u>	<u>37 223,00</u>
Comptes 60- Achats et variation des stocks	2 585,00
Comptes 61- Services extérieurs	16 280,00
Comptes 62- Autres services extérieurs	18 358,00
<u>012- Charges de personnel et frais assimilés</u>	<u>499 950,00</u>
Compte 6215- Personnel affecté par la collectivité de rattachement	4 800,00
Comptes 63- Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	6 700,00
Comptes 64- Charges de personnel	488 450,00
<u>65- Autres charges de gestion courante</u>	<u>10,00</u>
Compte 65888- Autres	10,00
Total dépenses réelles de fonctionnement	537 183,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>023- Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>3 000,00</i>
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	3 000,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	540 183,00

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	<u>60 500,00</u>
Compte 70871- Remboursements de frais par la collectivité de rattachement	57 500,00
Compte 70872- Remboursements de frais par les budgets annexes	3 000,00
<u>74 - Dotations et participations</u>	<u>479 683,00</u>
Compte 7473- Département	479 683,00
Total recettes réelles de fonctionnement	540 183,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	540 183,00

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 537 183 €, en hausse de 1,50 % par rapport au budget primitif 2022 (529 250 €).

Les charges à caractère général augmentent de 5 373 € par rapport à 2022 (31 850 €) afin de prendre en compte l'inflation.

Les charges de personnel augmentent de 2 560 € par rapport au budget primitif précédent (497 390 €). Il n'y a pas de mouvement de personnel en 2023.

Les recettes réelles de fonctionnement représentent 540 183 €, en hausse de 1,20 % par rapport au budget primitif 2022.

Tous les contrats transférés au Département sont désormais clôturés. Les recettes sont principalement constituées par la refacturation au Département du temps passé par les agents de Tarn et Garonne Conseils Collectivités sur les opérations départementales.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	<u>3 000,00</u>
Compte 21838- Autre matériel informatique	2 000,00
Compte 2185- Matériel de téléphonie	1 000,00
Total dépenses réelles d'investissement	3 000,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre d'investissement	0,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	3 000,00

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
Total recettes réelles d'investissement	0,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>3 000,00</i>
Total recettes d'ordre d'investissement	3 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 000,00

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 3 000 € et diminuent de 35 % par rapport au budget primitif 2022 (4 600 €). Elles équilibrent la dotation aux amortissements et constituent une prévision pour parer, si nécessaire, à des défaillances informatiques.

Il est à noter que la section investissement ne comporte pas de recettes réelles mais s'autofinance par la dotation aux amortissements.

Le volume d'activité de Tarn et Garonne Conseils Collectivités sur l'année est constant :

- 27 opérations se sont terminées en 2022,
- 78 opérations sont en cours sur le modèle à la carte,
- 30 dossiers sont ouverts pour des interventions ponctuelles sur divers projets.

Le contexte économique rend difficile l'émergence de projets, l'assistance technique auprès des collectivités est indispensable et répond plus que jamais à un double objectif de solidarité et d'aménagement du territoire.

En revanche, il faut noter un allongement du délai des études, une forte augmentation du coût des projets avec des appels d'offres très souvent infructueux par manque de candidats dans certains corps d'état.

Il est donc demandé au service une plus grande disponibilité et un accompagnement plus soutenu pour chacune des opérations.

Sur 2023, Tarn et Garonne Conseils Collectivités continuera à accompagner gratuitement les collectivités locales de moins de 5 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale de moins de 40 000 habitants dans la concrétisation de leurs projets publics.

Les modalités d'intervention de Tarn et Garonne Conseils Collectivités restent inchangées :

- 10 jours à la carte dédiés à une opération,
- 5 jours par an pour des interventions ponctuelles sur des problématiques spécifiques.

En 2023, Tarn et Garonne Conseils Collectivités poursuivra son assistance auprès de la direction de la solidarité et attractivité territoriale, sur la réalisation du plan pluriannuel d'investissement de l'institut médico-éducatif et professionnel du Tarn-et-Garonne de Mimizan et en fonction des besoins auprès des autres directions du Département.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil de gestion de Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, tel que susvisé, le budget primitif de Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités pour 2023, qui s'équilibre à 543 183 € dont 540 183 € en mouvements réels ;
- Approuve le principe du versement d'une participation départementale à verser à Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités à hauteur de 479 683 €, avec un réajustement du montant selon les besoins de l'exercice.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL